



La longue marche des filles pour obtenir en 1924 le droit d'étudier les mathématiques à égalité avec les garçons

Mercredi 4 décembre 2024, faculté des sciences et des techniques, Nantes université

1924-2024 : centenaire de l'égalité des filles et des garçons devant le baccalauréat.

Anne Boyé



L'enseignement secondaire des jeunes filles, novembre 1924, p. 145-149

Distribution des prix au lycée Camille Sée, à Colmar

Discours de M. Brunet, Inspecteur d'académie du Haut Rhin



« Les remerciements ne vont pas sans de justes félicitations pour la valeur des études et pour les succès qui les consacrent. Au baccalauréat, les résultats acquis ou assurés au lycée sont tels qu'ils méritent une mention exceptionnelle.

(...)

Il est décisif de les constater à la veille d'une réforme que votre lycée a pour une bonne part devancée.

Le mois d'octobre en effet verra commencer, à côté de la préparation du diplôme, celle du baccalauréat, méthodique et officielle.

(...) »



Vous avez anticipé sur la réforme. Que pourra-t-elle bien apporter de nouveau à vos jeunes compagnes ?

Que les études traditionnelles vous préparent au diplôme ou que vos préférences vous orientent vers les différents baccalauréats, vous verrez sept années d'études secondaires s'offrir à vous, sans vous séparer les unes des autres. **Que de travaux communs continueront à vous réunir sur des programmes empruntés surtout aux garçons !** Mais certes **il subsistera**, obligatoire et respecté, **le domaine des arts et des travaux féminins**, domaine plus largement ouvert dans la direction du diplôme que dans celle du baccalauréat.



Plus de quarante ans nous séparent de l'effort admirable de création dû à l'illustre Colmarien Camille Sée, dont le nom est l'honneur de cette maison. En 1880, sa loi, la loi Camille Sée, instituait en France l'enseignement secondaire des jeunes filles, je ne vous rappellerai pas après quelles luttes, mais dans quel esprit.



Camille Sée, (1847-1919)



1900 : 5711 bacheliers et 6 bachelières.

1914 : 7139 bacheliers, 481 bachelières.

<i>Année</i>	<i>Philosophie</i>	<i>Mathématiques</i>	<i>Total</i>
1905	21	5	26
1906	30	7	37
1907	55	5	60
1908	73	10	83
1909	77	17	94
1910	116	15	131
1911	181	33	214
1912	227	50	277
1913	305	41	346
1914	412	69	481

Dans quel esprit ?

Loi Camille Sée 1880

- Marque le début de l'enseignement secondaire féminin, avec la création de lycées et collèges publics de jeunes filles.
- (rappel : lois Jules Ferry 1881-1882. Ecole obligatoire de 6 à 13 ans, sans différence entre filles et garçons)



Jules Ferry (1832-1893)



Camille Sée, (1847-1919)

Organisation :

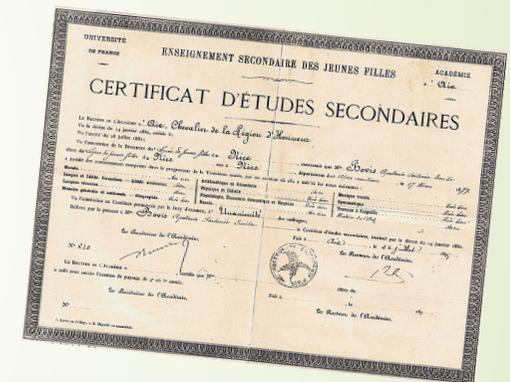
Admission sur examen, à 12 ans révolus.

Première période de 3 ans, avec uniquement des cours obligatoires. On peut passer alors le certificat d'études secondaires, ou le brevet élémentaire qui permettra d'enseigner dans le primaire.

puis une période de 2 ans, avec des cours obligatoires et facultatifs, qui aboutit au diplôme d'études secondaires, ou au brevet supérieur, qui permet d'enseigner dans les cours complémentaires ou dans les écoles primaires supérieures.

Enseignement plus court que celui des garçons, qui ne conduit pas au baccalauréat, et ne donne donc pas accès aux facultés.

L'égalité dans la différence !



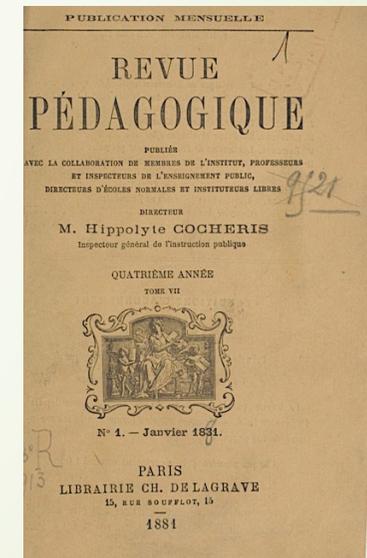
A qui s'adressent ces nouveaux lycées et collèges ?

Un préalable : le développement des facultés de l'esprit ne peut être le même pour toutes les jeunes filles. Il s'agit de varier l'instruction selon la classe à laquelle elles appartiennent.

« L'enseignement secondaire des jeunes filles ne s'adresse pas aux enfants du peuple, aux filles de l'ouvrier et du laboureur, auxquelles l'obligation de travail manuel s'impose de trop bonne heure pour qu'elles puissent continuer, à la sortie de l'école primaire; des études qui ne leur seraient d'ailleurs d'aucun secours pour les genres de vie auxquels elles sont destinées. Nous n'avons pas à nous préoccuper davantage des jeunes filles qui, par leur position de fortune unies à des dispositions naturelles particulières, demandent une culture intellectuelle plus complète » (...)

La revue pédagogique, janvier 1881, Essai sur l'éducation des femmes, p. 143.

1879 : Ecole primaires supérieures et professionnelles, de jeunes filles.





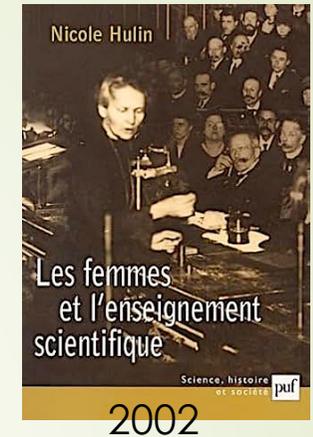
Le but à atteindre :

« procurer à la femme une culture suffisante, afin qu'elle ne reste pas étrangère au mouvement intellectuel de son époque, qu'elle s'intéresse aux progrès de l'esprit humain (...) Il pourra donc y avoir certaines matières qui font partie de l'éducation de l'homme et qui, plus tard ne sont pas d'une utilité pratique pour ce dernier et sur lesquelles par suite, il n'y a pas à prévoir qu'un échange d'idées soit probable entre les époux, qu'il ne sera pas nécessaire f de comprendre dans le programme que nous avons tracé. Dans cette catégorie nous placerons les langues mortes, et certaines matières scientifiques comme l'algèbre, la géométrie descriptive, etc., qui pourront d'ailleurs faire l'objet de cours facultatif.

► Horaires des matières scientifiques pour les filles en 1897

	<i>Mathématiques</i>	<i>Physique et chimie</i>	<i>Histoire naturelle</i>
1 ^{re} année	2 h : arithmétique, géométrie		1 h (1 ^{er} semestre) : zoologie 1 h (2 ^e semestre) : botanique
2 ^e année	2 h : arithmétique		1 h (1 ^{er} semestre) : géologie 1 h (2 ^e semestre) : botanique
3 ^e année	2 h : géométrie plane, révision d'arithmétique (en 1911 remplacée par de l'algèbre)	2 h : pesanteur, révision des notions de mécanique, chaleur, chimie	12 conférences économie domestique et notions d'hygiène
4 ^e année	1 h (1 ^{er} semestre) : cosmographie 2 h (<i>facultatives</i>) : arithmétique, algèbre, géométrie plane	1 h 1/2 : acoustique, optique, chimie	1 h : anatomie et physiologie animales et végétales, hygiène
5 ^e année	2 h (<i>facultatives</i>) : géométrie dans l'espace, algèbre, cosmographie	2 h : magnétisme-électricité, chimie (dont chimie organique)	1 h : anatomie et physiologie animales et végétales, hygiène

- Pas de grec ni de latin (obligatoire pour le baccalauréat).
- « Dans le cours d'algèbre assez limité de 4^o année, le programme introduit avec une certaine hardiesse la représentation des fonctions simples par des courbes. » Alphonse Rebière, professeur au lycée Saint Louis.

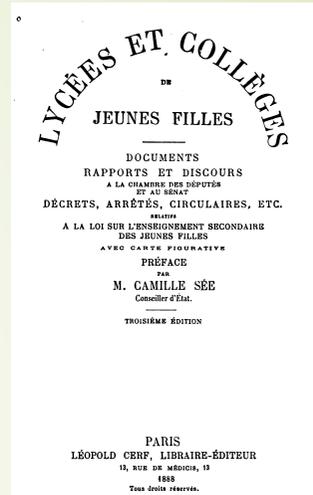


Nicole Hulin, estime que le horaire féminins sont entre 1/3 et la moitié de celui des garçons. La différence touche essentiellement l'enseignement des mathématiques.

En 1884, Camille Sée réunit tous les textes qui ont été débattus lors de la création des lycées et collèges de filles.

« Ce n'est pas un préjugé, c'est la nature elle-même qui renferme les femmes dans le cercle de famille. Il est de leur intérêt, du nôtre, de l'intérêt de la société toute entière, qu'elles demeurent au foyer domestique. Les écoles qu'il s'agit de fonder ont pour but, non de les arracher à leur vocation naturelle, mais de les rendre davantage capables de remplir les devoirs d'épouse, de mère et de maîtresse de maison ».

Rappel : Dans son célèbre discours sur « l'égalité d'éducation » tenu à la Salle Molière en 1870, Jules Ferry avait déclaré : « on nous dit qu'il faut donner aux femmes les mêmes droits, les mêmes fonctions : je n'en sais rien, je n'en veux rien savoir ; je me contente de revendiquer pour elles ce qui est leur droit, ce qu'on veut leur donner aujourd'hui, et le libre concours fera le reste [...] Apprenez qu'il est impossible de dire des femmes, êtres complexes, multiples, délicats, pleins de transformations et d'imprévus de dire : elles sont ceci ou cela ; il est impossible de dire dans l'état actuel de leur éducation , qu'elles ne seront pas autre chose quand on les élèvera différemment ».



• Il faut réaliser « l'égalité dans la différence ».

• « Autant les femmes sont généralement inhabiles à comprendre et impropres à utiliser les spéculations scientifiques, autant leur intelligence se prête à saisir et à admirer tout ce qui, dans les sciences, se présente sous une forme vivante : les faits et les hommes. Apprenez leur donc assez de mathématiques pour apprécier et comprendre les résultats de la science, les bienfaits de la science, les héros de la science ».

« *Il ne s'agit pas de préparer les jeunes filles à être savantes. Leur mission dans le monde n'est pas de faire faire de nouveaux progrès aux mathématiques et à la chimie. Les lycées ont été fondés pour faire de bonnes épouses, de bonnes mères, de bonnes maîtresses de maison, sachant à la fois plaire à leur mari, instruire leurs enfants, gouverner leur maison avec économie et répandre autour d'elles le bien être.* »

Camille Sée, rapport de présentation du projet de loi sur l'enseignement secondaire des jeunes filles déposé le 28 octobre 1878 à la chambre des députés.

Médaille de commémoration de la loi Camille Sée.

« Virgines futuras vivorum matres respublica docet »

« La république instruit les filles qui seront les mères des êtres à venir »



Pourtant :

1883 : « Le résultat contredit une opinion fort générale, et que j'ai, quant à moi, vivement soutenue, à savoir qu'il faut reléguer au second rang de l'éducation des femmes les études scientifiques, les sciences abstraites, les mathématiques, comme étant peu compatibles avec la nature de l'intelligence féminine. Nous nous sommes trompés. »

Ernest Legouvé, rapport sur le concours d'agrégation de l'enseignement secondaire des jeunes filles de 1883.

« Les sciences conviennent à merveille à l'esprit féminin, et les sciences abstraites les toutes premières. N'est-ce pas un vrai chagrin de penser à tout le profit qu'a fait perdre à la science cet interdit jeté sur la moitié des forces intellectuelles de l'humanité ? Ne devons nous pas penser à l'avenir et souhaiter que l'enseignement des lycées mettent toutes les jeunes filles qui le reçoivent à même de comprendre les belles découvertes, mais encore éveille chez quelques-unes d'entre elles le goût de la recherche personnelle et l'ambition même de la découverte ? »

Paul Dupuy, 1884.

Ernest Legouvé fut nommé directeur de l'école normale supérieure de jeunes filles en 1881, puis inspecteur général de l'instruction publique.



Peu de changement sur cet enseignement jusque dans les années 1920, alors que les programmes pour les garçons subissent de gros changements, en particulier dans les matières scientifiques. (réformes de 1902, 1905, 1912)

La réforme de 1902 (enseignement secondaire des garçons)

unifie les deux enseignements secondaires classique et moderne, en y introduisant une pluralité de filières.

La réforme de 1902 a institué deux cycles dans le secondaire.

Premier cycle : 6° à 3°.

A avec latin et grec

B, pas de latin ni de grec, mais plus de français, de sciences, dessin, etc ...

Second cycle :

2° et 1° :

littéraires : A latin grec

B latin, langue vivante

Scientifiques : C latin et plus de sciences

D langue vivante, pas de latin, et plus de sciences

Premier bac

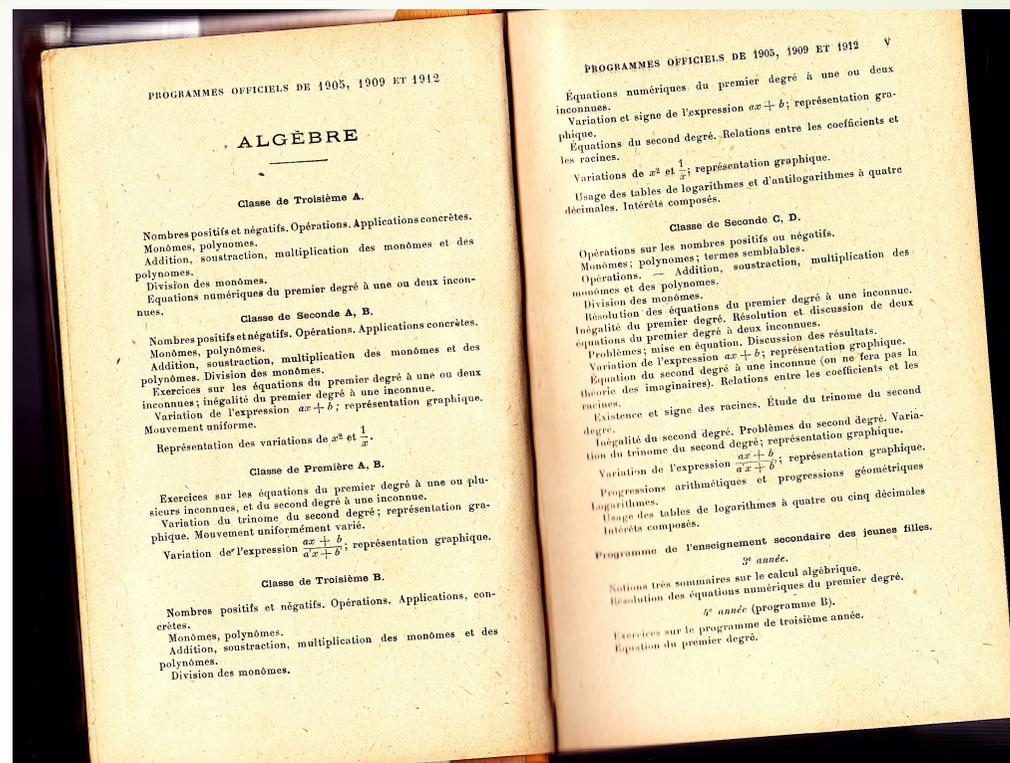
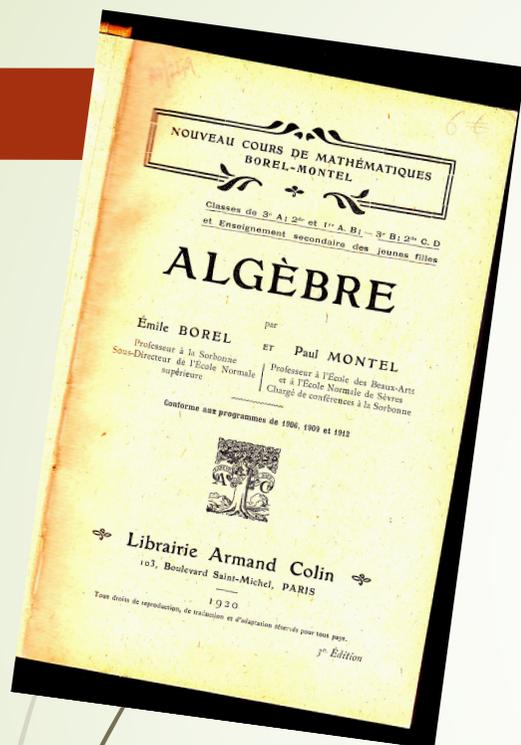
Classe de philosophie ou de mathématiques.

deuxième bac.

Il y a des conférences facultatives pour ceux qui veulent faire des études scientifiques à la sortie des sections A ou B.



En 1900 il y a 47 lycées de jeunes filles et 30 collèges.
Le nombre d'élèves représente moins de 1% d'une classe d'âge.
Il y a cinq fois plus de garçons que de filles dans les lycées et collèges.
En 1911, 6% des garçons font des études secondaires.



Programme de l'enseignement secondaire des jeunes filles.

3^e année.

Notions très sommaires sur le calcul algébrique.
Résolution des équations numériques du premier degré.

4^e année (programme B).

Exercices sur le programme de troisième année.
Équation du premier degré.

VI PROGRAMMES OFFICIELS DE 1905, 1909 ET 1912

Variation de $ax + b$ et de $\frac{ax + b}{ax + b}$. Représentation graphique.
Équation du second degré.
Variation du trinôme.

5^e année (programme B).

Exercices sur le cours de quatrième année.
Progressions.



1910, Ludovic Zoretti juge ces programmes très insuffisants :
« Il est inexact de prétendre que les femmes ne peuvent réussir en mathématiques. Les exemples du contraire sont nombreux et probants. En effet, les jeunes filles qui passent le baccalauréat, malgré les difficultés rencontrées, leur cursus ne les y préparant pas, se montrent au moins égales aux bons candidats masculins dans les interrogations de mathématiques. »



Ludovic Zoretti (1880-1948)



« Melle Amieux indique la place très modeste qu'occupent les mathématiques dans le plan d'études des 1^o et 2^o cycles. Elle fait remarquer que dans le 2^o cycle, malgré leur caractère facultatif, les cours de mathématiques sont très fréquentés ; elle estime du reste que l'aptitude des jeunes filles à profiter d'un enseignement mathématique élémentaire mais sérieux est désormais un fait d'expérience. Une 6^o année a dû être créée dans un certain nombre de lycées pour préparer au baccalauréat les jeunes filles en nombre toujours croissant, qui veulent faire des études supérieures. »

Rapport sur l'enseignement des jeunes filles en France pour le CIEM, l'Enseignement mathématique, vol. 14, 1912, p. 65

Anna Amieux (1871-1961) sera la 4^o directrice de Sèvres, de 1919 à 1936



Mme Baudeuf ajoute, dans ce même rapport, remarquant que l'enseignement des mathématiques est facultatif pour les 4^e et 5^e année, tandis que la physique et la cosmographie ainsi que les autres branches d'études sont obligatoires :

« Contrairement aux idées reçues au moment de l'élaboration des programmes des lycées de jeunes filles, l'expérience des 28 dernières années a prouvé que les jeunes filles sont plus fréquemment attirées vers l'étude des mathématiques que vers celle des sciences naturelles. »

Henriette Baudeuf est une sévrienne de la première promotion.

Pendant ce temps ailleurs ...

- En Allemagne par exemple, une réforme a été lancée pour que le niveau scientifique des écoles supérieures de jeunes filles rejoigne celui des écoles supérieures de garçons.
- Ceci doit être facilité par l'introduction des méthodes modernes d'enseignement de J. Perry : emploi des représentations graphiques et du papier millimétrique, soit en algèbre, soit en géométrie.
- «M. Lorey reprend la question de l'aptitude des jeunes filles pour l'étude des mathématiques et la résout par l'affirmative, en donnant comme preuve l'exemple de l'Angleterre, la Russie, l'Amérique, où l'enseignement est donné aux jeunes filles avec succès.
- Tout en étant persuadé que les jeunes filles des écoles supérieures sont aptes à profiter de l'enseignement mathématique, M. Lorey ne croit pas qu'il y aura à l'avenir beaucoup plus de femmes capables de produire des travaux mathématiques personnels de valeur. (..)
- Il est heureux que les carrières intellectuelles soient aussi accessibles aux jeunes filles : il croit cependant qu'il faut se garder de pousser, par enthousiasme pour cette liberté, des jeunes filles dans une voie pour laquelle elles ne seraient peut-être pas faites. »
- L'enseignement mathématique, vol. 12, 1910, Les femmes et les sciences mathématiques

John Perry (1850-1920) est un physicien anglais, Wilhelm Lorey (1873-1955) est un mathématicien allemand

La question du bac

Le diplôme de fin d'études secondaires des jeunes filles n'a que peu de valeur. De plus en plus se présentent donc au baccalauréat.

Conseil de l'instruction publique de juillet 1906, Paul Appel dépose un vœu demandant « Qu'il soit organisé, dans un certain nombre de lycées et collèges de jeunes filles, une préparation au baccalauréat ».

Discussion sur la création d'un bac féminin, ou « la solution radicale » assimilation complète des deux enseignements masculin et féminin.

Discussion sur l'utilité du bac pour les filles :

« Quelles seront les carrières qui, suivant la formule consacrée, s'ouvriront devant la bachelière ? Le baccalauréat leur donnera le droit d'entrée aux facultés c'est entendu. La question est de savoir ce qu'elles iront y faire. »



COMMISSION EXTRAPARLEMENTAIRE

Chargée d'examiner les modifications à apporter à l'organisation des études et aux sanctions de l'Enseignement secondaire public des **jeunes** filles, 1917.

Un enseignement primaire, disposé spécialement pour préparer aux classes secondaires, a été constitué dans tous les établissements secondaires publics. Les lycées et collèges de jeunes filles ont acquis leur clientèle propre. L'attitude des familles les plus riches et les plus attachées aux traditions d'autrefois est restée défiante, sinon hostile. **Le recrutement principal s'est fait dans les classes moyennes, parmi les familles les plus soucieuses d'assurer à leurs filles des moyens d'existence. De nombreuses bourses ont été données.** La conquête de la femme française aux idées libérales, la recherche désintéressée d'une culture plus large, plus moderne, objets principaux du législateur de 1880. ont fait **place à des préoccupations plus utilitaires. Les variations de la fortune mobilière, les crises économiques, ont répandu le souci du lendemain. Il a paru illogique qu'une instruction aussi développée ne donnât pas une assurance efficace pour l'avenir. La guerre, avec ses conséquences financières, avec son effroyable consommation d'hommes qui rend le mariage plus problématique, qui met tant de veuves et d'orphelines dans la nécessité de gagner leur vie, a achevé de ruiner dans l'opinion publique le prestige de tout enseignement avant tout désintéressé.**

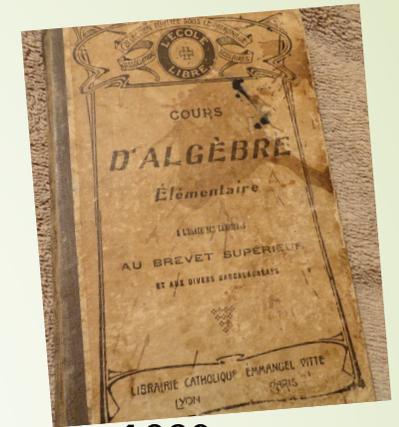
Il y a par ailleurs la concurrence des établissements privés qui assurent une préparation aux filles.

En fait de nombreux lycées publics ont aussi commencé à assurer des cours complémentaires, payant, de latin, et aussi de mathématiques pour les bac scientifiques. Du moins la première partie de bac avec une 6^e année.

La deuxième partie de bac mention mathématiques est peu développée et on fait alors appel à des professeurs hommes.

Première AG APMESP 1910 deux questions

- L'allégement du programme de mathématiques dans les classes de mathématiques A et B.
- La préparation aux divers baccalauréats dans les établissements d'enseignement secondaire de jeunes filles. Manières de rendre possible cette préparation. Révision des programmes de mathématiques.



1920

Assemblée générale du 23 avril 1911.

Première séance. Dimanche matin.

PRÉSIDENCE DE M. GRÉVY.

Programmes pour les établissements d'Enseignement secondaire de jeunes filles.

Mme FICQUET donne lecture de son rapport sur les programmes de mathématiques dans l'enseignement secondaire des jeunes filles et conclut en soumettant à l'Assemblée générale le projet de programme adopté par le Groupe parisien (*Bulletin* n° 2, p. 20 et suivantes).

Une discussion à laquelle prennent part Mmes FICQUET, SALOMON, MM. GILLANT, GRÉVY, HENNEQUIN, s'engage sur la question. Les programmes proposés n'ont point uniquement pour but de rendre possible la préparation au baccalauréat, car il ne paraît pas désirable d'organiser méthodiquement cette préparation dans les lycées de jeunes filles; ils ont surtout pour objet de fortifier la culture scientifique des jeunes filles et de leur permettre de suivre efficacement les cours nécessitant des connaissances mathématiques. Ils ont reçu l'approbation des professeurs de physique et même des professeurs de lettres de l'enseignement féminin.

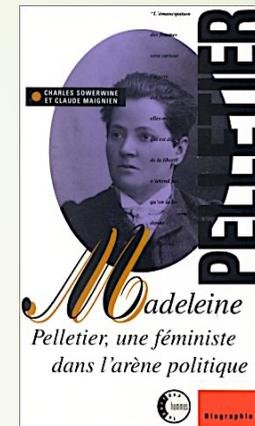
Les vœux de Mme FICQUET sont adoptés à l'unanimité.

Bulletin de
l'APMESP de
1911

- « Il est question de créer un baccalauréat féminin dont le principal avantage sera, aux dires de ses partisans, *de ne pas fatiguer les jeunes filles*. Et il comportera, écoutez bien, féministes, il comportera ce symbole de l' asservissement séculaire de notre sexe, de la couture !
- De la couture dans le baccalauréat ! Peut-être aussi de la cuisine. Avec ce bagage, il n' est pas douteux que les jeunes filles ne soient tout à fait préparées à devenir d' excellents médecins, des ingénieurs remarquables, des physiciennes et des chimistes consommées. »

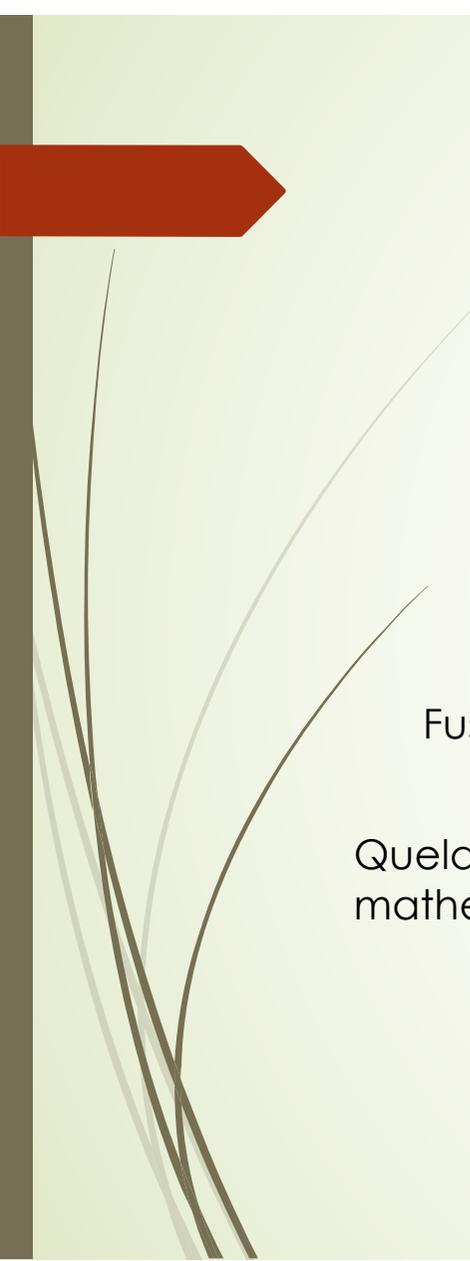
Cela va de soi d' ailleurs. La création du lycée de filles correspond à une époque déjà lointaine. On voulait que les filles de la bourgeoisie sachent un peu plus que lire, écrire et jouer du piano, qu' elles puissent comprendre les œuvres littéraires et en parler sans dire trop d' énormités.

L' évolution en cours commandait donc d' unifier l' enseignement secondaire. C' était très simple, de mêmes études, comme sanction un même examen, le cerveau n' a pas de sexe. Les femmes entreprendraient les mêmes carrières que les hommes ; cela n' évincerait en rien ceux-ci, il y a de la place pour tout le monde, les conservateurs se plaignent toujours de l' insuffisance de la population. »



- ▶ « Il n' y a pas trop d' ingénieurs pour régénérer notre industrie, pas trop d' architectes pour reconstruire tout ce que la guerre a détruit, pas trop de savants puisque la science est en décadence.
- ▶ Je ne sais comment les intéressés accueilleraient le baccalauréat spécial. Malheureusement, il y a lieu d' être pessimiste, les masses, quelles soient-elles, ne sont jamais très clairvoyantes. Bien des candidates, en dignes écolières, ne verront que la difficulté moins grande des épreuves à subir. »
- ▶ Madeleine Pelletier, La réaction universitaire, 1919.





1922 on commence à admettre les filles dans les lycées de garçons pour la classe terminale, et en 1923 en 1^o et en classes préparatoires.

1924 : Loi Bérard : porte à 6 années les études et établit dans chaque classe une section classique baccalauréat, et une section moderne, diplôme.

1928 : achève le rapprochement avec 7 années d'études, et identification des programmes entre garçons et filles.

Fusion = absorption

Quelques unes voudraient faire l'essai d'un programme meilleur de mathématiques, entre autre, pour les jeunes filles, et l'imposer aux garçons.

Organisation de l'enseignement « moyen » en France,
dans la première moitié du XX^e siècle
par A. Chatelet, recteur de l'Académie de Lille, 1929

- **L'enseignement technique**, de 11 à 15 ans, comprend une année de cours préparatoire et trois ans d'enseignement, moitié manuel, moitié intellectuel.
- **L'enseignement primaire supérieur** comprend une année de cours préparatoire et trois ans d'enseignement général. Il est donné dans des École Primaires Supérieures ou dans des Cours Complémentaires, et sanctionné par le brevet d'enseignement primaire supérieur, ou par le brevet simple.
- **L'enseignement secondaire** qui comprend 7 années d'études (de la 6^e à la 1^{re} et classe de philosophie ou mathématiques). Il est donné dans les collèges et les lycées. Sa sanction est le baccalauréat, examen qui se passe devant les Universités, en deux ans.

L'enseignement technique est continué dans les écoles d'arts et métiers (concours sévère, et titre d'ingénieur au bout du parcours).

L'enseignement primaire supérieur est continué dans les écoles normales primaires, destinées à former les instituteurs par trois ans d'études générales et de pédagogie pratique.

L'enseignement secondaire est complété par deux classes de préparation aux grandes écoles ou d'initiation aux études supérieures, la première supérieure pour les lettres, les mathématiques spéciales pour les sciences.

L'enseignement supérieur est surtout donné dans les Facultés où l'on prépare aux licences, aux doctorats et aussi aux concours de recrutement du professorat

Dans cette rapide énumération, je n'ai pas distingué jeunes gens et jeunes filles, les programmes et concours, encore différents sur quelques points tendent à devenir complètement identiques



La réforme dite « de l'égalité scientifique »

1914 : souci de défendre la culture française et la nécessité de « relever les humanités agonisantes ». Campagne contre la réforme de 1902.

1919 succès électoral du « bloc national ». Ministre de l'instruction publique Léon Bérard. Veut abandonner la réforme de 1902 et rétablir l'obligation de la culture classique.

1925 instaure la réforme de « l'égalité scientifique ».

Jusqu'en 1^o inclusivement toutes les sections reçoivent les mêmes horaires et les mêmes programmes scientifiques. On ne différencie qu'en terminale.

Il faudra attendre 1933 pour qu'une réforme du conseil supérieur de l'instruction publique fasse qu'il y ait désormais des déléguées de l'enseignement féminin.

La question de l'agrégation

Evolution de l'agrégation:

Peu à peu les épreuves de l'agrégation féminine évoluent, mais sont loin encore du niveau de l'agrégation masculine.

1927, mixité au concours de l'agrégation de sciences naturelles, d'où la question de l'unification de celles de mathématiques et de physique.

Enfin le recrutement des professeurs de lycée (dont l'enseignement ne diffère pas cependant de celui des professeurs de collège) est assuré parmi les licenciés par le difficile concours de l'« agrégation » (la proportion des reçus est de 0,25). Il y a lieu de signaler à ce sujet le relèvement progressif du niveau de l'agrégation des jeunes filles; elle comporte maintenant trois épreuves écrites, mathématiques élémentaires, algèbre et analyse, géométrie et mécanique. On ne semble cependant pas pouvoir préjuger encore de la date de son assimilation complète avec celle des jeunes gens.

L'enseignement mathématique (1929, p.5, 27) « LES MODIFICATIONS ESSENTIELLES DE L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE DANS LES PRINCIPAUX PAYS DEPUIS 1910 »

Jusqu'à l'arrêté de 1941, neuf jeunes filles seront reçues l'agrégation masculine de mathématiques dont certaines brillamment : Madeleine Chaumont (reçue 1^{ère} en 1920), Jacqueline Ferrand (reçue 1^{ère} en 1939).



Jacqueline Ferrand
(1918-2014)

Il y a quelque trente ans, un très bon élève de mathématiques élémentaires pouvait traiter à peu près tous les problèmes proposés à l'agrégation féminine; aujourd'hui, on entend déclarer qu'il faut, et au plus tôt, imposer aux jeunes filles le programme de l'agrégation masculine. C'est tomber d'un extrême dans un autre.

Voici la question éclaircie et bien posée : il n'y a à s'occuper que du meilleur recrutement, de la meilleure préparation des futurs professeurs. Admettre que ce but sera atteint en identifiant les programmes des concours masculin et féminin, c'est s'arrêter à une solution simpliste et paresseuse; c'est oublier qu'agrégés et agrégées n'ont pas à rendre des services identiques; c'est surtout négliger les différences entre mentalités masculine et féminine; c'est supposer bien imprudemment que les programmes masculins sont excellents. Examinons mieux la question.

“En somme, en chaque future agrégée, vous ne découvrez guère que les qualités de la mère de famille et celles de la brodeuse; conscience, intuition, souci de la perfection du détail, par exemple, et vous n'ambitionnez pas de lui faire acquérir mieux que ces qualités inférieures?” Inférieures? Si nous parlons en hommes, certes, inférieures! Puisqu'il s'agit de qualités que nous possédons à un degré moindre que nos compagnes. Mais s'il ne s'agit plus seulement d'affirmer une fois de plus notre prééminence, c'est à voir.

A l'homme, à Pierre Curie, il suffisait d'avoir compris que le minéral qu'il maniait contenait un élément nouveau, radioactif; ce n'était qu'un être de raison, mais c'était assez pour le dénommer et raisonner sur lui. Cela ne pouvait suffire à une femme : ce radium deviné, il fallait le connaître et Mme Curie voulut isoler le radium. – Qui ne se féliciterait que l'homme et la femme aient une fois associé leurs qualités!



« Un programme vaste, trop vaste, flatte l'amour propre du jeune homme [...] la jeune fille a besoin d'être mise en confiance [...]

« Imposer aux femmes le vaste programme des hommes, c'est ne tenir aucun compte de leurs qualités naturelles [...] Et, c'est, pour un résultat nul ou mauvais, exiger d'elles, qui en sont physiologiquement incapables, un effort plus grand que celui demandé aux jeunes gens.

« En mathématiques, en particulier, ce serait leur demander un effort trop considérable. Les mathématiques ne s'apprennent pas, elles se reconstruisent ; leur étude exige une initiative, une décision intellectuelle continue et c'est ce qui coûte le plus aux femmes. Avec le programme des hommes – si on l'exigeait réellement ! – on ne pourrait recruter que très peu d'agrégés parmi les très rares femmes qui ont naturellement les qualités masculines. »

Henri Lebesgue, Contre la fusion des agrégations de mathématiques masculine et féminine, *L'enseignement secondaire des jeunes filles*, 47^{ème} année, novembre 1928

Publié dans la Gazette des mathématiciens 1994



(1875-1941)



Rapprochement plus lent en mathématiques qu'en physique.

1931 pour la physique épreuves identiques, et suppression de la composition littéraire en 1937.

En maths trois étapes à partir de 1938. En 1940, épreuves identiques. puis à nouveau en 1959 les épreuves sont changées pour le concours masculin.

1960, les concours sont à nouveau réunifiés.

Fusion des classements : 1974 pour la physique, 1976 pour les maths.

Les écoles normales supérieures

« Le 13 mai 1907, célébrant le 25ème anniversaire de l'enseignement secondaire des jeunes filles, Aristide Briand proclamait : « *Désormais en France, la femme est vraiment l'égale de l'homme* ». Pour ce qui est des sévriennes, le ministre de l'instruction publique anticipait généreusement, car elles durent attendre plus de trente ans pour devenir, à peu de choses près les égales des hommes. »

« En 1931, aux fêtes du cinquantenaire, après avoir enseigné plus de 25 ans aux sévriennes, Emile Picard leur rendait cet hommage : « *j'avais débuté par un enseignement élémentaire, mais le zèle et la curiosité de mes auditrices me forcèrent peu à peu à en élever le niveau* ».

Pour le 75ème anniversaire de l'Ecole Normale Supérieure de jeunes filles

L'ENSJF (*Sèvres*) : a été rattachée à l'enseignement supérieur depuis 1938, par Jean Zay, sous l'influence d'Eugénie Cotton.

En 1938, les femmes cessent d'être admises à se présenter au concours d'entrée de la rue d'Ulm.

En 1987, les deux *ENS Ulm et Sèvres* fusionnent avec un classement unique (avec beaucoup de réticences du côté masculin).

En 1956 la scolarité des deux *ENS Saint-Cloud et Fontenay aux roses* est allongée et en 1966, le statut est unifié pour toutes les ENS. Les élèves de ces écoles se tournent alors majoritairement vers l'agrégation.

A partir de 1985 les sections sciences des ENS Fontenay et Saint Cloud sont regroupées et constitueront la *future ENS de Lyon*.

Dès le premier concours mixte, le taux de féminisation chute.





Marie-Louise Dubreil Jacotin (1905-1972)

« Le développement de l'enseignement féminin, le bouleversement des préjugés, les modifications profondes du genre de vie et du rôle assigné à la femme ces dernières années entraîneront sans doute une révision de la place tenue par elles dans les sciences. »

Marie-Louise Dubreil Jacotin, 1948, in *Les grands courants de la pensée mathématique*.

1946 : La loi garantit à la femme dans tous les domaines des droits égaux à ceux de l'homme. » Preamble de la constitution.



« Outre que leur nature ne porte généralement pas autant les jeunes filles aux sciences, que leurs aptitudes ne les élèvent généralement pas au même degré (puisqu'aussi bien l'agrégation féminine de mathématiques a dû toujours rester inférieure à l'Agrégation masculine), il s'ajoute que la vie active ne leur demandera ordinairement pas le même niveau de culture scientifique théorique. Puisque les programmes scientifiques des garçons sont établis en fonction de Polytechnique, des Mines, de l'Aéronautique, de Navale, auxquelles ils doivent mener, pourquoi les imposer aussi aux jeunes filles, comme si elles devaient également être menées à ces Grandes écoles ? »

Paul Crouzet, normalien, inspecteur général honoraire de l'éducation nationale, 1949
Agrégé de lettres



« L'intérêt de la politique actuelle et des actions menées, si elles n'ont pas permis de renverser la tendance ont tout de même un effet, celui de la visibilité des discriminations, ce qui devrait nous permettre, dans un avenir que je ne peux malheureusement pas dater mais que j'espère le plus proche possible, d'arriver à un changement social et culturel. Ce point est essentiel et porteur d'espoir. »

Françoise Marchal, 1992



Marie-Louise Dubreil-
Jacotin (1905-1972)



Paulette Libermann (1919-
2007)



Huguette Delavault (1924-
2003)



Jacqueline Ferrand (1918-
2014)



Lucienne Félix (1901-1994)



Merci de votre attention



Quelques repères chronologiques institutionnels:

1925-1928 : cursus secondaire des filles progressivement aligné sur celui des lycées de garçons.

1930 : Les lycées et collèges deviennent gratuits.

1936 : examen d'entrée en 6^o .(sera supprimé en 1957).

1941 : Suppression du primaire supérieur, intégré au secondaire. (Collèges modernes). Les Cours complémentaires sont maintenus.

1941-1945 : suppression passagère de la gratuité du secondaire

1945 : création de la classe de sciences expérimentales.

1947 : Plan Langevin Wallon.

1952 : création d'une section M' (moderne avec une L. V.)

1959 : les cours complémentaires deviennent les Collèges d'Enseignement Général

1959 : Loi Debré : les établissements privés peuvent signer un contrat avec l'Etat ; les programmes suivis doivent être les mêmes que dans l'enseignement public, et les enseignants recrutés avec des diplômes équivalents.

1963 : création des CES avec des filières hiérarchisées. Le lycée fait alors suite au collège. Suppression des « petites classes » des lycées.

1971 : 20% d'une classes d'âge a le bac (filles et garçons)

1975 : la loi Haby regroupe CEG et CES, qui deviennent les collèges. (dits collèges uniques)

1981 : création de la « seconde indifférenciée »

1985 : création des bacs professionnels.